



Le Tract

SEPTEMBRE 2017

N° 270

Rédaction, Impression et Expédition : Marie-Claude RABANY & Guillaume SOUY

PRESIDENT

Pierre RABANY

☎ 06.45.32.94.01

VICE-PRESIDENT

Guillaume SOUY

☎ 06.86.86.23.23

VICE-PRESIDENT

(Grenoble)

Pierre-Henri BESSON

☎ 06.37.17.64.18

VICE-PRESIDENT

(Rétrovillette)

Philippe LACROIX

☎ 09.51.18.14.52

SECRETAIRE (Lyon)

Lionel BONNIN

☎ 09.52.15.75.98

SECRETAIRE adjointe

(Lyon)

Marie-Jo PROFOND

☎ 06.16.97.63.86

SECRETAIRE (Grenoble)

Raymond DELAUP

☎ 06.71.84.92.71

TRESORIER

Daniel DOUILLET

☎ 06.30.23.73.86

TRESORIER (Grenoble)

Dominique AUDREN

☎ 06.74.07.03.86

EDITORIAL



Bonjour à tous,

Notre ami Guillaume se propose de nous rassembler pour l'Assemblée Générale le dimanche 26 novembre à Dardilly (69). Bulletin d'inscription dans le tract d'octobre-novembre.

Comme chaque année nous cherchons des volontaires pour notre bourse de Rétrovillette, n'oubliez de vous inscrire lors de l'assemblée générale ou lors de la réunion préparatoire à Epoqu'Auto.

Amicalement.

Pierre

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2017

15 Septembre	Réunion dinatoire	CHAMPAGNE AU MONT D'OR (69)
23 Septembre	Journée boules	CHAMPAGNE AU MONT D'OR (69)
29 Septembre	Réunion mensuelle	GRENOBLE (38)
20 Octobre	Réunion mensuelle préparation Epoqu'Auto	CHAMPAGNE AU MONT D'OR (69)
27 Octobre	Réunion mensuelle	GRENOBLE (38)
10-11-12 Novembre	Salon Epoqu'Auto	LYON-CHASSIEU (69)
18 Novembre	Beaujolais nouveau (expo voitures)	CHAMPAGNE AU MT D'OR (69)
24 Novembre	Réunion mensuelle	GRENOBLE (38)
26 Novembre	Assemblée Générale	DARDILLY (69)
15 Décembre	Réunion dinatoire	CHAMPAGNE AU MT D'OR (69)



L'oubli du clignotant est passible d'une suspension de trois ans de permis.

L'article R 412-10 du Code de la route indique : « *Tout conducteur qui s'apprête à apporter un changement dans la direction de son véhicule, ou à en ralentir l'allure, ou à reprendre sa place dans le courant de la circulation après un arrêt, doit avertir de son intention les autres usagers.* » Cet "oubli", malheureusement si fréquent, est une incivilité et un grave défaut de communication avec son environnement routier, sanctionné (si rarement !) par une amende de seconde classe, soit 35 € et 3 points de permis. Mais attention : si le policier verbalisateur envoie au juge, et que celui-ci estime qu'il y a faute grave, la sanction peut aller jusqu'à trois ans de suspension de permis, comme la loi le prévoit !

Document fourni par Pierre R.

PETITES ANNONCES

A vendre :

- 1 - Une boîte 3 vitesses avec l'ensemble de la tringlerie d'origine : 300 €,
 - Un démarreur : 100 €,
 - Une dynamo : 100 €,
 - Un volant moteur : 50 €,
 - Un convertisseur 6v / 12v 10A : 50 €.Le tout : 500 € à débattre.
Tel : 06.62.93.43.85. (Jean-Dominique)

- 2 – 11 B de 1953 – sans contrôle technique
 - Voiture de famille – prix : 10 000 € à débattre
M. BOCCA – 06.15.16.15.37

Cherche pour 11 BL 39 :

moteur perfo, état indifférent
M. BRION Benoit (Rennes) – Tel. 06.50.35.35.35 mail : benoit.brion@hotmail.fr



La clim en voiture ...bon à savoir

BON A SAVOIR !!!!! SURTOUT POUR CEUX QUI HABITENT AU SOLEIL ET L'UTILISE AU QUOTIDIEN !!!!!

Ne jamais rouler dans une voiture fenêtres fermées avec la clim allumée !

Danger de la climatisation dans une voiture fermée.

Le manuel du conducteur dit, avant d'allumer la climatisation, il faut... ouvrir les fenêtres pendant au moins trois minutes, ils ne disent pas pourquoi, seulement, "pour son meilleur fonctionnement".

Voici la raison médicale :

S'il vous plaît, ne pas allumer la climatisation aussitôt que l'on entre dans la voiture.

D'abord il faut ouvrir les fenêtres et quelques minutes après ce temps, connecter la climatisation.

Pourquoi ?

D'après une étude réalisée, la climatisation produit du benzène, une toxine qui cause le cancer (On prend un peu de temps pour se rendre compte de l'odeur du plastique brûlé dans la voiture). En plus de causer le cancer, le benzène empoisonne les os, cause l'anémie et diminue les globules blancs. Une exposition prolongée peut causer la leucémie et parfois produire une fausse couche. Le niveau acceptable de benzène dans des endroits confinés est de 50 mg pour 929 cm².

Une voiture garée avec les fenêtres fermées peut contenir 400-800 mg de Benzène. Si elle est garée sous le soleil à une température supérieure à 16° C, le niveau de Benzène montera à 2000-4000 mg, 40 fois plus du niveau acceptable...

Les gens qui montent dans leur voiture en gardant ses fenêtres fermés, inévitablement ils vont aspirer très rapidement quantités excessives de ce poison.

Le benzène, est une toxine qui touche aussi les reins et le foie. Et ce qui est pire, son élimination par le corps est très difficile.

Alors mes amis et amies, s'il vous plaît, avant d'entrer dans vos voitures, ouvrez les fenêtres et même les portes (toujours en faisant attention à votre sécurité) ainsi vous vous donnerez le temps d'aérer l'intérieur et permettre que la toxine puisse sortir.

"Lorsque quelqu'un reçoit quelque chose de valeur qui va lui être profitable, il a l'obligation morale de la partager." Alors, PARTAGEZ

Document fourni par Eric A.

PERMIS de CONDUIRE

Toujours bon à savoir !

1er permis B = 15 ans de validité.

- une personne de 50 ans passe son permis pour la première fois, validité 15 ans !
- une personne de 50 ans demande le remplacement de son vieux permis, validité 5 ans !

Les permis datant d'avant 2013 resteront valables jusqu'en 2033 !

(Déconnez pas, c'est dans 17 ans ! ça vient vite)

En effet, les nouveaux auront une limite de validité

- 15 ans pour les permis A et B,
- 5 ans pour les autres types de permis

A chaque renouvellement, une visite médicale sera obligatoire !

Information à transmettre à tous les anciens conducteurs...

ATTENTION ! AVEC LE NOUVEAU FORMAT DU PERMIS, ils vont chercher à éliminer le plus de conducteurs possible.

Une personne qui demande le remplacement de son vieux permis de conduire en carton rose reçoit en échange le nouveau permis sur carte magnétique, format carte vitale ou carte bleue, mais dessus apparaît une durée d'une validité de 5 ans !

Pour le renouveler vous devrez passer une visite médicale obligatoire. Alors ! et surtout si vous avez des soucis de santé :

.....

Document fourni par FRANCOISE D.



FLASH INFO N°106 du 16 septembre 2017 PNG (Préfectures Nouvelle Génération) CERT (Centres d'Expertise et de Ressources Titre)

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Dans le cadre du plan PNG (Préfectures Nouvelle Génération), la dématérialisation des procédures de demandes de certificat d'immatriculation a débuté avec la mise en place d'une première télé procédure concernant la demande de duplicata début juin.

Début août ont suivi 3 autres télé procédures pour la déclaration de cession, le changement de titulaire et le changement d'adresse. Enfin, en novembre, une télé-procédure complémentaire (TPC) permettra de recueillir toutes les autres demandes non prises en charge par ailleurs, sans qu'il soit nécessaire de se rendre en préfecture. A compter de l'ouverture de cette TPC, 9 Centres d'Expertise et de Ressources Titre (CERT), en métropole et outre-mer, traiteront manuellement les demandes reçues par cette voie ainsi que les situations particulières issues des TP 4 télé procédures spécifiques.

S'agissant des demandes d'inscription de l'usage "collection" sur un certificat d'immatriculation, leur prise en charge sera possible :

- via la télé procédure dédiée à l'occasion d'un changement de titulaire, si tel est le cas ;
- via la TPC dans les autres cas.

Dans le cadre de ces télé procédures, lorsque le télé déclarant sollicitera un usage véhicule de collection, il devra télé verser une attestation constructeur ou FFVE. Sa demande fera alors l'objet d'un contrôle complémentaire en CERT notamment pour contrôle des pièces jointes. Un complément, toujours par voie dématérialisée, pourra être sollicité par le CERT mais il n'y aura plus de contact physique à un guichet. Lorsque la demande sera validée, la TP sera renvoyée par le CERT au télé déclarant pour paiement. En cas d'impossibilité d'accès à Internet à son domicile, ces démarches seront aussi accessibles depuis un point numérique (situé en préfecture ou sous-préfecture), un espace numérique (disponible chez les partenaires du ministère de l'Intérieur, telles que les mairies), ou auprès d'un professionnel de l'automobile (qui n'assurera en l'espèce que la télétransmission de la demande à un CERT en qualité de mandataire). Le dossier ainsi transmis sera traité par un CERT qui assurera la vérification des pièces transmises comme mentionné ci-avant.

Il n'y aura pas de CERT spécifiquement dédié à l'immatriculation des véhicules dits de "collection". En effet, le ministère de l'intérieur estime que le regroupement des opérations sur 6 CERT (y compris l'Île-de-France) pour

la France métropolitaine et 3 CERT pour l'Outre-mer permettra d'harmoniser les procédures de traitement des opérations et devrait, à ce stade, répondre à vos préoccupations.

Les démarches en ligne seront possibles par le biais des sites suivants : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/> www.demarches.interieur.gouv.fr www.service-public.fr et via le site internet de chaque préfecture dont l'adresse se compose ainsi : www.nomdudepartement.gouv.fr

Les points numériques cités ci-avant sont progressivement mis en place dans les préfectures et sous-préfectures ; à la mi-juin, 161 étaient d'ores et déjà opérationnels. Leur déploiement devrait permettre aux usagers de s'approprier le dispositif avant la fermeture définitive des guichets de préfecture attendue en novembre 2017.

Je vous rappelle que jusqu'à cette date, dans l'attente du déploiement des CERT, les démarches peuvent toujours être accomplies en préfecture selon les modalités d'organisation propre à chaque département (guichet ou voie postale). Dans ce cadre, il est préférable de vérifier les modalités d'ouverture au public sur le site Internet de chaque préfecture. A toutes fins utiles, un guide établi par le ministère de l'intérieur à destination de l'usager qui expose les changements opérés par le PPNG en ce qui concerne tous les titres sécurisés est téléchargeable sur le site : www.ffve.org/FLASH_INFO_106

Bien cordialement,

Alain GUILLAUME Président



Epoqu'Auto les 10-11 et 12 décembre 2017

Si vous êtes intéressés pour donner un coup de mains pour tenir ce salon merci de venir à la réunion du vendredi 20 octobre 2017 à Champagne au Mont d'Or à partir de 20 h 30. Pendant cette réunion nous distribuerons les billets d'entrée à ce salon.

Pierre



REUNION DINATOIRE DU 15 SEPTEMBRE A CHAMPAGNE AU Mt d'OR



Photos Pierre

Pour cette réunion dinatoire de rentrée après les vacances, à Champagne au Mont d'Or, 16 personnes ont répondu présents. Pierre nous présente les prochaines manifestations :

- 23 septembre : journée Boules Lyonnaises à Champagne au Mont d'Or dont le Président Louis nous donne le programme de cette journée :

9h-9h30 café et présentation des équipes puis, initiation au jeu, suivi de l'apéritif et du repas Barbecue.

L'après-midi les tractionnistes vont s'affronter aux boulistes,

- 10-11-12 novembre : Epoqu'Auto, Pierre nous informe qu'il a des tickets à 10€,

- samedi 18 novembre le matin de 9 h à 12 h : Beaujolais Nouveau à Champagne au Mont d'Or,

- 28 novembre : Assemblée Générale à Dardilly (69), le repas est à définir Guillaume s'en occupe,

- 15 décembre : dernière réunion dinatoire de l'année.

Nous finissons la soirée par un repas copieux et convivial comme à l'accoutumée.

Marie-Jo PROFOND



MABLY le 27 Août 2017

Nous nous sommes retrouvés une douzaine membres du club à cette traditionnelle bourse à Mably le 27 août. De nombreux marchands étaient présents dont certains viennent à Rétrovillette. Moins de pièces que d'habitude et plus de papier. Deux parkings distincts, un pour les voitures de plus de trente ans et un pour les Young timers. Pour ceux qui l'ont voulu nous avons fait un tour de piste pour admirer nos voitures. Nous avons piqueniqué à l'ombre sous les arbres au bord de l'étang car il faisait très chaud. La pluie nous a surpris sur le chemin du retour.



PIERRE

JOURNEE BOULES le samedi 23 septembre 2017

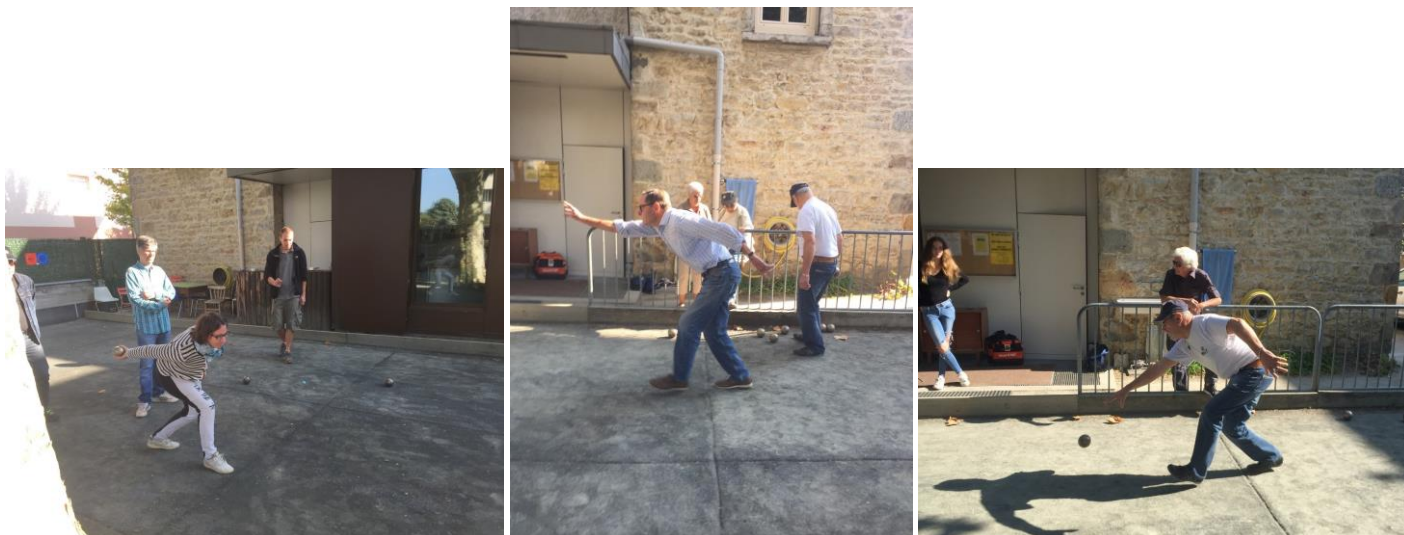
Merci au Club Bouliste Champenois pour son accueil chaleureux, pour la disponibilité de ses adhérents pour nous avoir initiés à ce vrai sport ! Bon apéro, bonnes grillades-frites-dessert, vin et café et service compris ! Bref, une vraie bonne ambiance de franches rigolades. Nous avons tous passé une excellente journée en leur compagnie et sans prétention, ils en ont passé une excellente, eux aussi.



Claudine, Hervé.

Vous remarquerez que certains joueurs ont mordu la ligne pour gagner quelques centimètres. Un grand merci à toute l'équipe de boules et surtout à son président Louis pour l'accueil qu'ils nous ont réservé et nous avons convenu d'une nouvelle rencontre en 2018. Profitez-en pour admirer la belle C6 de Guy M. membre du club depuis cette année.

Pierre





Photos Guillaume